ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL

MARDI LE 10 DÉCEMBRE 2013 - 19H00

ORDRE DU JOUR

1.1 Ouverture de la séance;

1.2 Adoption de l'ordre du jour;

2. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2.1 Suivi ;

2.2 Approbation et adoption du procès-verbal de la séance tenue en novembre 2013;

2.3 Dépôt du rapport des dépenses et des paiements autorisés pour la période du 01 au 30 novembre 2013;

2.4 Approbation de la liste des comptes à payer et autorisation de paiement;

2.5 Dépôt du rapport du maire sur la situation financière ;

2.6 Dépôt du registre des marques d'hospitalité ou d'avantages reçus;

2.7 Dépôt du rapport final relativement au contrôle des insectes piqueurs pour l'année 2013, par la firme G.D.G. Environnement ;

2.8 Adoption du calendrier des séances ordinaires du Conseil municipal - année 2014 lesquelles auront lieu le deuxième mardi de chaque mois;

2.9 Adoption d'une politique de gestion documentaire des contrats municipaux abrogeant et remplaçant toute politique antérieure incompatible avec la présente;

2.10 Société de gestion de Saint-Colomban - mandat à maître Anne-Marie Béchard, avocate de la firme Cain, Lamarre, Casgrain Wells S.E.N.C.R.L./avocats;

2.11 Autorisation d'entreprendre le processus requis afin de procéder à la modification du calendrier de conservation approuvé par les Archives nationales du Québec (afin d'ajouter les archives numériques et de modifier les délais en conformité avec les changements législatifs) ;

2.12 Autorisation de radiation de taxes municipales;

2.13 Autorisation de procéder à la création d'un poste cadre de conseiller aux communications ;

2.14 Autorisation de conclure une entente avec le Club de motoneige les Lynx de Deux-Montagnes relativement au droit de passage sur le territoire de la Ville;

2.15 Autorisation de signature d'une entente avec la coopérative des propriétaires de Boisés Terra-Bois;

2.16 Avis de motion règlement numéro 459-2014 concernant les modalités de paiements des taxes municipales, compensations et toute autre somme due à la Ville, remplaçant et abrogeant le règlement 459-2012, tel qu'amendé;

2.17 Avis de motion règlement numéro 587-2014 décrétant l'imposition des taux de taxation, de compensations et de la tarification de différents services municipaux pour l'année 2014;

2.18 Avis de motion règlement numéro 634-2013-01 modifiant le règlement 634, décrétant des travaux de réhabilitation des infrastructures routières de la rue Rudolph et autorisant un emprunt de cinq cent vingt-six mille dollars (526 000 $) nécessaire à cette fin, abrogeant le règlement 634-2013;

2.19 Avis de motion règlement numéro 636-2014 relatif au code d'éthique et de déontologie des élus de la ville de Saint-Colomban, remplaçant et abrogeant le règlement 636-2013;

2.20 Adoption du projet de règlement numéro 636-2014 relatif au code d'éthique et de déontologie révisé des élus de la ville de Saint-Colomban, remplaçant et abrogeant le règlement 636-2013;

2.21 Mandat à l'UMQ relativement à un regroupement d'achat en commun - Assurances responsabilité pour les pistes de rouli-roulant et les parcs de BMX;

2.22 Demande de moratoire - Installation de compteurs de nouvelle génération d'Hydro-Québec;

2.23 Modification de la résolution 457-11-13 relative à la convocation de l'assemblée extraordinaire du budget (afin que cette dernière ait lieu le mardi 14 janvier 2014 à 20h00);

2.24 Modification au contrat relatif aux services professionnels pour la préparation de plans, devis, surveillance de travaux pour la réalisation de travaux de réfection du barrage du lac des Sources ;

2.25 Dépôt de la déclaration des élus de leur participation à une formation sur l'éthique et la déontologie en matière municipale;

3. SERVICE AMÉNAGEMENT, ENVIRONNEMENT ET URBANISME

3.1 Dépôt du rapport mensuel des permis du mois de novembre 2013 du Service de l'aménagement, environnement et urbanisme;

3.2 Nomination d'un président et d'un vice-président au Comité consultatif d'urbanisme;

3.3 Dérogation mineure – 35, montée de la Carrière;

3.4 Dérogation mineure – 378 rue des Colibris;

3.5 Officialisation de noms de rues du Nordet et du Suroît ;

3.6 Refus du plan projet de développement domiciliaire du Domaine Bonniebrook;

3.7 Autorisation de signature – protocole d’entente abrégé PE-ACH-2013-01 – rue Achille;

3.8 Embauche d'un directeur du Service aménagement, environnement et urbanisme;

3.9 Avis de motion règlement numéro 641-2014 constituant un comité consultatif d'environnement;

3.10 Adoption du second projet de règlement numéro 601-2013-29 modifiant le règlement de zonage numéro 601, tel qu'amendé, afin de modifier la grille des usages et des normes;

3.11 Adoption du second projet de règlement numéro 601-2013-30 modifiant le règlement de zonage numéro 601, tel qu'amendé, afin de retirer dans la zone H1-083 les habitations multifamiliales (H-4);

3.12 Modification de la résolution 463-11-13 relative à la demande du plan projet de bouclage de la rue des Cervidés à la rue Jacques;

3.13 Non renouvellement du contrat de valorisation des matériaux secs;

4. SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

4.1 Autorisation au directeur général de procéder à la signature d'un contrat relativement à la surveillance des travaux de déneigement 2013-2014;

4.2 Autorisation d'entreprendre le processus d'appel d'offres relativement à l'achat d'un camion six roues neuf avec équipements de déneigement;

4.3 Adoption du règlement numéro 520-2013-10 modifiant le règlement numéro 520, tel qu'amendé, concernant la circulation et le stationnement sur le territoire de la Ville;

5. SERVICE DE SÉCURITÉ ET INCENDIE

5.1 Octroi de contrat - transfert du système à mousse de la pompe-citerne (véhicule 1042) à l'autopompe (véhicule 1011);

6. SERVICE DES SPORTS ET DES LOISIRS

6.1 Autorisation d'entreprendre une recherche de candidatures d'un stagiaire au Service des sports et des loisirs;

6.2 Autorisation de procéder à une demande de subvention dans le cadre d'Emploi été Canada;

6.3 Octroi d'une aide financière - activité sportive de niveau compétition;

6.4 Nomination d'un substitut au conseil d'administration des centres d'activités physiques de la Rivière-du-Nord;

7. SERVICE DE LA BIBLIOTHÈQUE ET DE LA CULTURE

8. PAROLE AU PUBLIC

8.1 Période de questions;

9 CLÔTURE DE LA SÉANCE